



prévention
et santé
au travail
en région
nantaise



Ergonome

Un accompagnement ciblé,
au cœur de la prévention.

La santé au travail recrute : **et si c'était votre avenir ?**

Ergonome, c'est quoi son rôle ?

L'ergonome intervient en entreprise à la demande du médecin du travail, de l'employeur, des salariés ou d'un membre de son équipe. **Son objectif est de concilier la santé et la sécurité des travailleurs avec la performance de l'entreprise**, en contribuant à l'amélioration des conditions de travail et à la prévention des risques professionnels.

Il adapte les situations de travail à l'être humain, en prenant en compte les contraintes physiques, organisationnelles, cognitives et environnementales, ainsi que les contraintes de l'entreprise. Il peut intervenir aussi bien en amont pour concevoir une nouvelle situation de travail, qu'après l'apparition d'un problème pour corriger une situation dégradée.

Au quotidien, il observe le travail réel sur le terrain, en échangeant avec les opérateurs et les responsables afin de mieux comprendre l'activité. Il formule des pistes de réflexion et des propositions, idéalement co-construites avec l'entreprise et les salariés (*aménagement et conception de postes de travail, de nouveaux locaux, évolution des organisations de travail, adaptation des équipements...*)

Il joue également **un rôle de conseil auprès des employeurs** et les accompagne dans leurs démarches de prévention et de maintien dans l'emploi.



*Ce que j'aime le plus dans ce métier,
c'est la diversité des interventions
et la découverte de nouveaux métiers.*

Ses missions

Interventions en entreprise

- Mener un entretien préalable avec l'employeur pour cerner les enjeux et les objectifs attendus.
- Analyser les situations de travail et repérer les difficultés individuelles et collectives pouvant avoir des conséquences sur la santé des salariés, ainsi que les ressources de l'activité (ce qui fonctionne bien et peut être conservé ou valorisé).
- Construire et restituer un diagnostic à l'entreprise et au médecin du travail, prenant en compte l'ensemble des dimensions de l'activité.
- Élaborer avec l'entreprise des pistes d'amélioration et accompagner, selon les besoins, la mise en œuvre des actions retenues.
- Animer des groupes de travail dans l'entreprise afin d'impliquer collectivement les salariés dans la démarche et de les sensibiliser aux risques liés à l'activité : TMS, manutention, travail sur écran, etc.

Au sein du service

- Apporter son expertise technique aux équipes pluridisciplinaires.
- Assurer une veille scientifique, technique et réglementaire dans son domaine.
- Participer aux projets transversaux du service, notamment autour de la prévention des TMS.

Vivre son métier



L'équipe santé-travail au SSTRN

- Une équipe santé travail avec 1 à 3 médecins du travail (dont un médecin manager), 1 à 3 infirmiers santé-travail, des assistants médicaux, un conseiller en prévention et un assistant santé sécurité au travail (ASST).



En soutien de l'équipe santé-travail

- Un pôle ergo-psycho-social, dont fait partie l'ergonome, apportant un appui pour les diagnostics avancés et un accompagnement spécialisé.
- Une cellule de prévention de la désinsertion professionnelle (PDP), à laquelle certains ergonomes du service sont rattachés.
- Des référents métiers et des experts thématiques pour guider les pratiques.



Au-delà de la pratique individuelle

- La participation à des groupes de travail internes.
- L'accès à des formations pour maintenir et actualiser ses compétences.



Rémunération et avantages sociaux

- Une progression salariale garantie grâce à une grille et une prime d'ancienneté.
- De nombreux avantages sociaux : accompagnement des mobilités, primes vacances, télétravail possible...

BON À SAVOIR



Travailler au SSTRN, c'est être entouré de vrais moyens pour une communication active, des partenariats utiles, des projets de prévention, des animations collectives innovantes, un support informatique réactif... et une direction opérationnelle de prévention en soutien des équipes.

Compétences

Le métier d'ergonome repose sur des compétences d'analyse et d'adaptation, ainsi qu'une bonne connaissance du fonctionnement des entreprises et de l'Homme au travail.

Pour exercer ses activités, il doit mobiliser :

- Sens de l'observation.
- Aisance relationnelle et capacité à communiquer avec des interlocuteurs variés en adaptant son langage.
- Aptitude à animer des groupes de travail.
- Force de proposition dans la recherche de solutions.
- Capacité à gérer plusieurs projets en parallèle.
- Maîtrise des outils informatiques et aisance rédactionnelle, notamment pour créer des supports de restitution clairs.

Un métier au coeur des enjeux actuels



Évolution des métiers, nouvelles organisations, maintien dans l'emploi ou prévention des troubles musculosquelettiques : les enjeux du travail évoluent constamment.

De plus en plus sollicité par les entreprises, ce métier occupe une place grandissante dans la prévention de demain et est amené à se renouveler en permanence.

Formation

Pour devenir ergonomiste, un diplôme de niveau bac+5 est requis.

Après une licence en psychologie, STAPS, santé ou sciences humaines, il faut suivre un master spécialisé en ergonomie.

La formation aborde l'étude scientifique du fonctionnement humain (physique, mental et social) combinée à des méthodes d'analyse de terrain pour concevoir des situations de travail sûres et performantes.



Guérir, c'est bien.
Prévenir, c'est mieux !

Envie d'un métier utile et concret ?

La prévention, c'est œuvrer ensemble pour le bien et la santé de tous... avant qu'il ne soit trop tard !

... donner du sens à notre engagement au quotidien.

La vie au SSTRN

➤ Une organisation structurée

Certification niveau 3 (AFNOR SPEC 2217) en 2025.

Méthodologie projet à tous les étages.

Amélioration continue compatible ISO 9001.

➤ Un service engagé et responsable

Engagé dans une démarche RSE globale,

le SSTRN est labellisé THQSE® niveau argent.

Acteur sur son territoire, il développe

de nombreux partenariats et collaborations.

➤ Une organisation participative

La participation collective est l'ADN du SSTRN.

Dans la construction de l'organisation,

du projet de service ou des projets de

prévention, le travail en groupe permet la

participation des salariés. Au sein du comité

de direction, les réflexions et décisions sont

partagées avec des représentants des salariés.

➤ Une politique sociale engagée

La principale richesse du SSTRN, c'est

son capital humain. Du développement

des compétences à l'accompagnement

des carrières, le SSTRN porte une politique

sociale ambitieuse tournée vers l'équité,

l'éthique et la qualité des rapports humains.

➤ Un environnement moderne et dynamique

Les centres SSTRN sont récents

régulièrement modernisés. Le bassin

économique nantais, en Loire-Atlantique

entre métropole, littoral et vignoble, est

un territoire reconnu pour sa qualité de

vie et son attractivité économique.



Rejoignez-nous !

Si vous souhaitez en savoir plus,
si vous désirez faire un stage
ou proposer votre candidature,
contactez-nous !



14 centres de proximité en Loire-Atlantique

+ 24 000 entreprises accompagnées

+ 302 000 salariés suivis

~ 400 collaborateurs



Service de prévention et de santé au travail de la région nantaise
2, rue Linné - BP 38549 - 44185 NANTES Cedex 4



toute la prévention sur
sstrn.fr/suivez-nous